

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D839 – ANIMATION ET SENSIBILISATION A LA TVB

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

### D840 – ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ABC

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray** se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

#### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

#### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

#### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Considérant le lancement de l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) » par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan de relance,

Considérant les atlas de la biodiversité communale comme une action du plan d'action Trame Verte et Bleue permettant d'améliorer les connaissances de la biodiversité communale et d'assurer une appropriation des enjeux par tous les acteurs à l'échelle de la commune,

Considérant l'intérêt de plusieurs communes du territoire pour cet outil,

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à déposer une candidature et à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité communale (ABC) » lancé par l'Office Français de la Biodiversité, pour le compte de plusieurs communes volontaires (environ 3 à 5 par an) et sur la base du plan de financement suivant (sur 2 ans) :

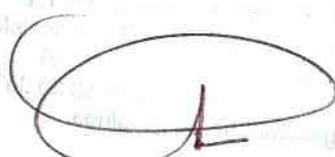
Dépenses		Recettes	
Frais de personnel (un(e) stagiaire par an)	7 000€	OFB (80%)	9 680 €
Frais de déplacement	1 500€	Autofinancement PETR (20%)	2 420 €
Communication et frais divers	2 500€		
Frais de gestion (10%)	1 100€		
<b>TOTAL</b>	<b>12 100 €</b>		<b>12 100 €</b>

- D'autoriser le Président à assurer la mise en œuvre de la mission, signer la convention avec l'OFB et notamment procéder au recrutement de deux stagiaires de 6 mois (un en 2022 et un en 2023) dans le cas où la candidature du PETR serait retenue

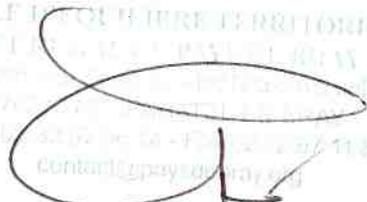
Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
ET  
M. LE PRÉSIDENT  
Tél. 03 25 22 11 84  
contact@paysdebray.fr



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
ET  
M. LE PRÉSIDENT  
Tél. 03 25 22 11 84  
contact@paysdebray.fr

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

*D841 – RECRUTEMENT D'UN CONTRAT DE PROJET DE CATEGORIE A – CADRE D'EMPLOI D'INGENIEUR TERRITORIAL POUR EFFECTUER LES MISSIONS D'ELABORATION D'UN PAT ET D'UNE STRATEGIE D'ECONOMIE CIRCULAIRE*

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray** se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3 II. ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;

Le président rappelle que l'article 3, II, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale autorise désormais le recrutement d'agent contractuel pour un contrat à durée déterminée afin de mener à bien un projet ou une opération identifiée. Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de six ans. L'échéance du contrat est la réalisation de son objet, c'est-à-dire la réalisation du projet lui-même.

Vu la délibération D812 relative à la subvention de l'Etat dans le cadre du programme national pour l'alimentation et de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) par le PETR du Pays de Bray,

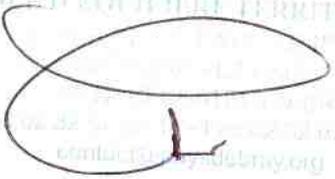
**Considérant** la convention financière relative à cette subvention qui prévoit le recrutement d'un agent pour assurer la mission d'élaboration et de mise en œuvre d'un PAT,

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, le président propose au comité syndical de créer un emploi non permanent sur le cadre d'emploi d'ingénieur territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 25 mois, renouvelable par décision expresse sous réserve de ne pas excéder une durée totale de six ans. Les services accomplis dans le cadre du contrat de projet ne sont pas pris en compte dans la durée de 6 ans exigée pour bénéficier d'un renouvellement en CDI, en application de l'application de l'article 3-4, II, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Président à recruter un contrat de projet de catégorie A – cadre d'emploi d'ingénieur territorial – pour effectuer les missions d'élaboration d'un PAT et d'une stratégie d'économie circulaire, pour répondre au besoin temporaire de la collectivité dans le cadre de ces missions, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures (1 ETP) pour une durée de 25 mois.*

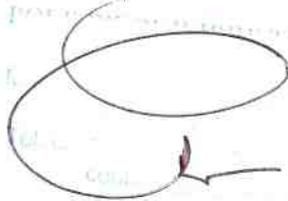
Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



POUR LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT TERRITORIAL  
Le  
Téléphone : 03 46 32 50 00 - Fax : 03 46 32 50 01  
contact@syndbray.org

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



POUR LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT TERRITORIAL  
Le  
Téléphone : 03 46 32 50 00 - Fax : 03 46 32 50 01  
contact@syndbray.org

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D842 – PARTENARIAT AVEC LE GRAND BEAUVAISIS – COOPERATION, FILIERES INTERREGIONALES

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray** se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières - commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières - commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Vu la délibération du comité syndical du PETR du Pays de Bray du 13 octobre 2020 relative au partenariat entre le PETR du Pays de Bray et le PETR du Grand Beauvaisis,

Considérant les réflexions dans le cadre du partenariat entre le PETR du Pays de Bray et le PETR du Grand Beauvaisis relatif à l'étude de faisabilité pour la création d'un outil de développement durable, dont le projet de création d'un Parc Naturel Interrégional du Pays de Bray,

Le Président propose qu'au regard des premières pistes d'actions envisageables à porter à l'échelle interrégionale, un nouveau partenariat soit créé entre le PETR du Pays de Bray et le PETR du Grand Beauvaisis afin de :

- travailler sur la promotion des filières interrégionales patrimoniales, et d'accompagner l'émergence d'actions entre les acteurs des filières.
- organiser un événement fédérateur sur le patrimoine commun du territoire ;
- porter des réflexions sur la mise en œuvre d'actions communes de développement durable.

Le président propose également qu'un(e) chargé(e) de mission filières – coopération interrégionale mutualisé(e) entre le PETR du Pays de Bray et le PETR du Grand Beauvaisis soit recruté(e) pour une durée de 1 an. Ses missions seront de :

- suivre, organiser et mettre en œuvre le projet dans sa globalité ;
- faire le lien technique entre les deux PETR et diffuser l'information aux élus des deux territoires ;
- accompagner l'émergence d'outils ou d'opérateurs de partenariat entre les deux territoires ;
- assurer les relations avec les partenaires et institutions des deux régions / départements (Conseil Régional, Conseil Départemental, chambres consulaires,...) ;
- suivre les subventions liées à la mission.

Le(la) chargé(e) de mission filières – coopération interrégional sera embauché(e) par le PETR du Pays de Bray et mis(e) à disposition pour 50% de son temps au PETR du Grand Beauvaisis.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Action	Coût total TTC	FEADER/LEADER		Dépenses PETR	
		Seine en Bray	Grand Beauvaisis	Grand Beauvaisis	Pays Bray
Communication, frais divers	15 000 €	30 000 €	23 000 €	6 000 €	7 000 €
Chargé(e) de mission filières – coopération interrégionale	51 000 €				
<i>Total</i>	<i>66 000 €</i>	<i>66 000 €</i>			

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à la majorité, avec 9 voix contre et 21 voix pour, d'autoriser le Président du PETR du Pays de Bray à :

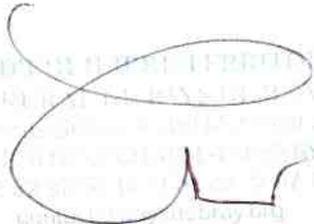
- poursuivre le partenariat avec le PETR du Grand Beauvaisis

- *procéder au recrutement d'un(e) chargé(e) de mission filières-coopération interrégionale dans le cadre d'un CDD d'un an mutualisé avec le PETR du Grand Beauvaisis*
- *solliciter des subventions pour le financement du projet auprès du programme FEADER/LEADER de Seine en Bray et du Grand Beauvaisis, ainsi que toute autre structure potentielle*

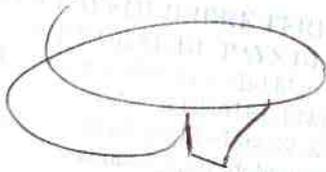
Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



Handwritten signature of Xavier Lefrançois in black ink, overlaid on a faint green stamp. The stamp contains the text: 'PAYS DE BRAY TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL', '11 84', and 'www.pays-bray.org'.



Handwritten signature of Xavier Lefrançois in black ink, overlaid on a faint green stamp. The stamp contains the text: 'PAYS DE BRAY TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL', '11 84', and 'www.pays-bray.org'.

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

### D843 – ADS OUVERTURE POSTE INSTRUCTEUR ADS

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

#### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

#### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

#### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au comité syndical de créer, à compter du 01/01/2022, un emploi permanent d'instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme relevant de la catégorie hiérarchique C ou B et du grade d'adjoint administratif ou de rédacteur à temps complet.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Il demande que le comité syndical l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Dans l'hypothèse d'un recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il est précisé :

- l'absence de fonctionnaire postulant,
- la nature des fonctions à savoir, l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, le conseil et l'assistance auprès des pétitionnaires, du public et des communes, la veille juridique et réglementaire, le suivi et la gestion des recours gracieux et contentieux,
- le niveau de recrutement, à savoir une maîtrise de la réglementation du code de l'urbanisme et des autres réglementations, une expérience dans l'instruction des actes d'urbanisme,
- le niveau de rémunération sera déterminé en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

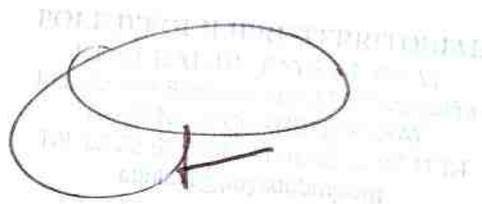
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité (1 abstention) :*

- *de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif ou de rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B ou C pour effectuer les missions d'instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme à temps complet.*
- *d'autoriser le président à recruter sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée maximale de 3 ans.*
- *la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

### D844 – CONTRAT DE TERRITOIRE - AVENANT

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

#### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

#### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

#### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Vu la délibération D707 du 9 avril 2019 autorisant le président à signer le contrat de territoire Avec la Région et le Département

Considérant la signature du contrat de territoire avec la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime le 09 juillet 2019,

Considérant le soutien de 15 projets au sein de ce contrat de territoire pour un montant total d'investissement de 19M€,

Considérant le report d'un an proposé par la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime, portant le contrat de territoire sur la période 2017-2022

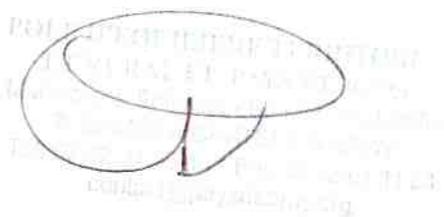
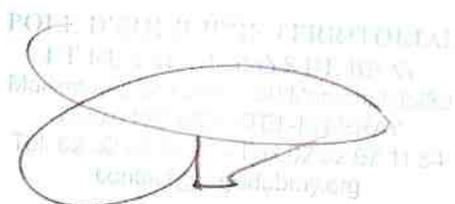
Le président expose au comité syndical qu'une révision du contrat de territoire est en cours. Dans l'attente de la révision et afin de valider le report possible d'un an de l'échéance du contrat, il est proposé, sans attendre la signature du contrat révisé, de signer l'avenant de prolongation permettant un engagement des subventions pour les projets jusqu'à fin 2022.

*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le président à signer l'avenant au contrat de territoire portant sur la durée de validité et se prolongeant jusqu'au 31/12/2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D845 – AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL - POSTE ADS  
(ARTICLE 3-3, 2° LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984)

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Fawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Monsieur le Président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent d'instructrice des actes d'urbanisme relevant de la catégorie hiérarchique B ou C et relevant du grade d'adjoint administratif ou de rédacteur par délibération D778 en date du 15 septembre 2020 à temps complet.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, en cas d'absence de candidature d'un fonctionnaire expérimenté sur ce type de poste, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée de trois ans maximum, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application de l'article 3-4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif ou de rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique C ou B pour effectuer les missions d'instructeur(trice) des actes d'urbanisme à temps complet, pour une durée déterminée maximale de 3 ans, selon les modalités suivantes :*

- *la nature des fonctions à savoir, l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, le conseil et l'assistance auprès des pétitionnaires, du public et des communes, la veille juridique et réglementaire, le suivi et la gestion des recours gracieux et contentieux,*
  - *le niveau de recrutement, à savoir une maîtrise de la réglementation du code de l'urbanisme et des autres réglementations, une expérience dans l'instruction des actes d'urbanisme,*
  - *le niveau de rémunération sera déterminé en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.*
- *La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL  
RURAL DU PAYS DE BRAY  
1, rue de la Justice - D01100 Joffra  
Tél : 02 32 07 30 11 - Fax : 02 32 07 11 24  
mailto:info@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL  
RURAL DU PAYS DE BRAY  
1, rue de la Justice - D01100 Joffra  
Tél : 02 32 07 30 11 - Fax : 02 32 07 11 24  
mailto:info@paysdebray.org

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

### D846 – OUVERTURE DE POSTE CHARGE DE MISSION MOBILITE

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray** se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

#### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

#### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

#### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Vu la délibération D665 du 19 septembre 2018 portant création d'un poste de chargé de mission santé, services et mobilité

Considérant la poursuite de la mission mobilité ;

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au comité syndical de créer, à compter du 01/01/2022, un emploi permanent de chargé de mission mobilité relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'attaché à temps complet.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Il demande que le comité syndical l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Dans l'hypothèse d'un recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il est précisé :

- l'absence de fonctionnaire postulant,
- la nature des fonctions à savoir, le développement territorial en matière de mobilité, en partenariat avec les communautés de communes du territoire
- le niveau de recrutement, à savoir un diplôme se rapportant à la thématique ou une expérience significative en la matière
- le niveau de rémunération sera déterminé en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

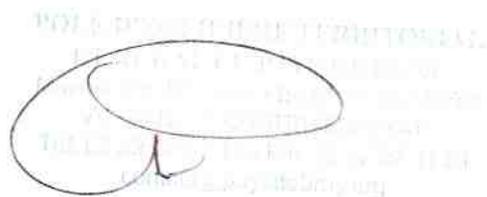
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,*

- o *De fermer le poste de chargé de missions santé, services et mobilité,*
- o *De créer un emploi permanent sur le grade d'attaché relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé de mission mobilité à temps complet,*
- o *D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée d'un an,*
- o *La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D847 – RENOUVELLEMENT POSTE ASSISTANTE DE COMMUNICATION  
(ARTICLE 3-3, 2° LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984)

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièrecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31  
Délégués votants : 30

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent d'assistant(e) communication relevant de la catégorie hiérarchique C et relevant du grade de d'adjoint administratif par délibération D 658 en date du 19 septembre 2018 à temps complet et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application de l'article 3-4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

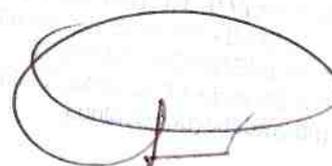
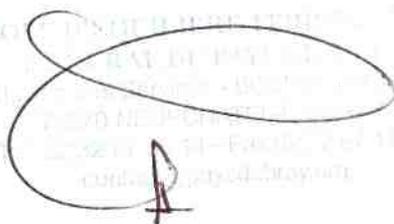
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade de d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'assistant(e) communication à temps complet, pour une durée déterminée d'un an.*

*La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D848 – CREATION POSTE CHARGE DE MISSION FILIERES COOPERATION INTERREGIONALE

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Vu la délibération D 715 du 9 avril 2019 portant création d'un poste de chargé de mission PNR

Vu la délibération D 789 du 13 octobre 2020 relative au renouvellement de la mission PNR

Vu l'arrêté 271 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifiant l'intitulé du poste d'Edwige Pitois

Considérant la poursuite du partenariat avec le PETR du Grand Beauvaisis

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au comité syndical de créer, à compter du 01/01/2022, un emploi permanent de chargé de mission filières - coopération interrégionale relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'ingénieur à temps complet.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Il demande que le comité syndical l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Dans l'hypothèse d'un recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il est précisé :

- l'absence de fonctionnaire postulant
- la nature des fonctions à savoir, le développement territorial en matière de coopération interrégionale en partenariat avec les communautés de communes du territoire
- le niveau de recrutement, à savoir un diplôme se rapportant à la thématique ou une expérience significative en la matière
- le niveau de rémunération sera déterminé en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

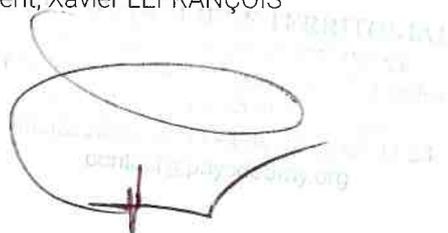
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à la majorité, avec une voix contre, 29 voix pour :*

- o *De fermer le poste de chargé de mission PNiR*
- o *De créer un emploi permanent sur le grade d'ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé de mission filières – coopération interrégionale à temps complet.*
- o *D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée d'un an.*
- o *La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D849 – POSTE CHARGE DE MISSION AGRO-ENVIRONNEMENT  
(ARTICLE 3-3, 2° LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984)

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent de chargé(e) de mission agro environnement relevant de la catégorie hiérarchique A et relevant du grade d'ingénieur par délibération en date du 19 septembre 2018 à temps complet et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée indéterminée, en application de l'article 3-4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

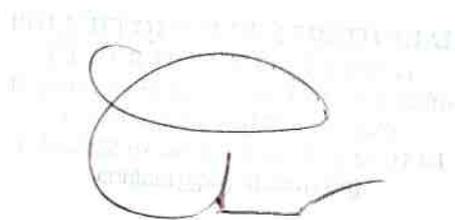
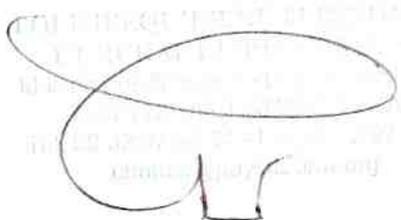
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade de d'ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé(e) de mission agro environnement à temps complet, pour une durée maximale de 3 ans ou une durée indéterminée.*

*La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2022.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

### D850 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

#### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

#### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

#### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Monsieur le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le comité syndical,

Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les délibérations modifiant le tableau des emplois en date du :

- 7 octobre 2004 (ouverture poste Technicien territorial – Agent de développement tourisme et culture),
- 9 mars 2006 (ouverture poste Adjoint Administratif 2ème classe – Agent de gestion Leader+),
- 21 février 2008 (ouverture poste Adjoint Administratif 1ère classe – Secrétaire Comptable),
- 24 juin 2008 (suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe),
- 14 décembre 2010 (Ouverture poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 14 juin 2011 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 20 octobre 2011 (suppression d'un poste de technicien supérieur – Agent de développement Tourisme et Culture),
- 20 octobre 2011 (ouverture de poste Adjoint Administratif 2ème classe – chargé de communication),
- 20 octobre 2011 (ouverture d'un poste Technicien Supérieur – Animateur Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – Chargée de mission Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – Agent de développement Environnement et Patrimoine),
- 19 avril 2012 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 10 juillet 2012 (augmentation du temps de travail poste CAE – Communication),
- 10 juillet 2012 (ouverture de deux postes de Rédacteurs – Agent Administratif et financier Gestionnaire Leader et Agent de développement SCoT, Leader...),
- 15 novembre 2012 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – agent de gestion Leader),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'attaché territorial – agent de développement responsable de la structure),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – chargé de mission Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste de rédacteur – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (augmentation du temps de travail poste CEP),
- 13 février 2014 (fermeture du poste de rédacteur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 13 février 2014 (ouverture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 12 mars 2015 (fermeture d'un poste d'ingénieur – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (ouverture d'un poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (fermeture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétaire comptable),
- 12 mars 2015 (ouverture du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe – secrétaire comptable),
- 04 novembre 2015 (ouverture du poste de technicien – technicien agricole),
- 25 février 2016 (ouverture du poste permanent ingénieur territorial – CEP),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste attaché territorial - chargée de mission santé),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur en chef hors classe – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – chargé de mission SCoT/Leader-directrice adjointe),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – instructeur contrôleur ADS),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétariat comptabilité ADS et comptabilité PETR),
- 14 décembre 2016 (remplacement poste chargé d'attaché – chargé de mission communication tourisme et culture),
- 25 avril 2017 (fermeture emploi permanent ingénieur territorial – CEP),
- 25 avril 2017 (ouverture poste d'ingénieur territorial – CEP CDD),
- 15 juin 2017 (ouverture poste d'ingénieur principal – coordonnateur/contrôleur ADS),
- 25 octobre 2017 (fermeture poste permanent adjoint administratif principal 2ème classe – secrétaire comptable),
- 25 octobre 2017 (ouverture poste permanent adjoint administratif principal 1ère classe – secrétaire comptable),
- 14 décembre 2017 (ouverture deux postes permanent adjoint administratif – instructeurs ADS),
- 27 mars 2017 (point postes pourvus et non pourvus),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste attaché territorial – chargé de mission communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial - responsable pôle communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste adjoint administratif – assistant communication),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste technicien – technicien agricole),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste ingénieur territorial – chargé de mission agro-environnement),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial – chargé de mission santé, service et mobilité),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste ingénieur territoriale – Conseiller en énergie partagé),
- 5 juin 2019 (ouverture poste d'ingénieur – chargé de mission PNIR),
- 17 juin 2019 (fermeture poste adjoint administratif 2ème classe – instructeur ADS),
- 17 juin 2019 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS suite avancement de grade),
- 12 décembre 2019 (ouverture poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – secrétaire comptable ADS et comptable PETR),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – instructeur ADS),

- 3 mars 2020 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS)
- 15 septembre 2020 (ouverture poste adjoint administratif – instructeur ADS)
- 10 décembre 2020 (fermeture du poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier)
- 10 décembre 2020 (ouverture du poste d'adjoint administratif ou de rédacteur – Secrétaire comptable)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission santé services mobilité)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission mobilité)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission PNIR)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission filières coopération interrégionale)

Après en avoir délibéré le comité syndical à l'unanimité :

- 1) Approuve le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme suit :

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades (si titulaire)	Fonctions	Effectif pourvu	Durée hebdomadaire de travail
<b>Filière administrative</b>					
Adjoint Administratif	C	AAP de 1 <sup>ère</sup> Classe	secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif ou rédacteur	C ou B		secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP de 2 <sup>ème</sup> classe	instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif principal 2 <sup>e</sup> cl	C		instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C		Instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif ou rédacteur	C ou B		Instructeur ADS	0	Temps complet
Adjoint Administratif	C		assistant communication	1	Temps complet
Attaché	A		responsable pôle communication tourisme culture	1	Temps complet
Attaché	A		gestionnaire Leader	1	Temps complet
Attaché	A		Chargé de mission mobilité	0	Temps complet
<b>Filière technique</b>					
Ingénieur en chef hors classe	A		directrice	1	Temps complet
Ingénieur principal	A		chargé de mission SCoT/Leader	0	Temps complet
Ingénieur principal	A		responsable des actes d'urbanisme ADS	1	Temps complet
Ingénieur	A		Directrice adjointe/responsable pôle environnement	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission agro-environnement	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission filières – coopération interrégionale	0	Temps complet

- 2) Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D851 – DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°1 BA2 ADS

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Fawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays de Bray,

Vu la délibération D855 du 30 mars 2021 adoptant le budget primitif du budget annexe ADS 2021,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits,

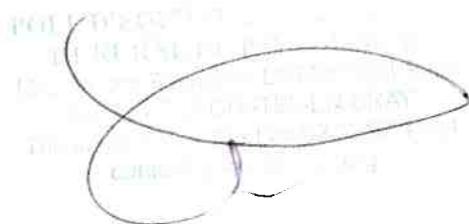
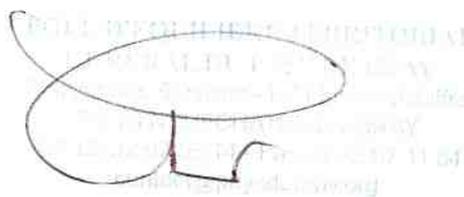
*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'adopter la décision modificative du budget annexe ADS 2021 comme suivant :*

Section de fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement	Nature	
Chapitre n°042 : opération d'ordre de transfert entre section	Article 6811	+ 332,00
Chapitre n°022 : dépenses imprévues	-	- 332,00
<b>TOTAL</b>	-	<b>0</b>
Section d'investissement		
Dépenses d'investissement		
Chapitre n°020 : dépenses imprévues	-	+ 332,00
<b>Recettes d'investissement</b>	-	<b>+ 332,00</b>
Chapitre n°40 : opération d'ordre de transfert entre section	Article 28184	+ 332,00
<b>TOTAL</b>	-	<b>+ 332,00</b>

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS



# Délibération comité syndical

## Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

19 octobre 2021

D852 – MISSION D'EXPERTISE BUDGETAIRE

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle polyvalente Paul Godefroy des Grandes-Ventes, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 7 octobre 2021.

### Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais).

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (communes des Grandes-Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Jacques VACHER (commune de la Crique), Jean-Pierre GAUTHIER (commune de Rocquemont), Jean-Jacques PONTY (commune de Mathonville)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville).

### Étaient présents également :

Joël DECOUDRE, personne associée, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement,

### Personnes excusées

Sébastien JUMEL (Député), Pascal MARTIN (Sénateur), Xavier BATUT (Député), Annie VIDAL (Députée), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Eric PICARD (communauté de communes des 4 Rivières – commune de Gournay-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Béranger), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Laurent CARPENTIER (communauté de communes de Londinières – commune de Fresnoy-Folny), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Jacky DUFRESNOY (Président du conseil de développement)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 31

Délégués votants : 30



Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat ;

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016, relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article n°7 – IV ;

Vu la loi n° 2019-828 du 06/08/2019 de transformation de la fonction publique ;

Considérant la nécessité d'être accompagné par un conseil financier, dans le cadre de la préparation budgétaire 2022 et pour les opérations budgétaires et comptables complexes ;

Considérant que Monsieur Thomas Bordonali est par ailleurs Directeur financier de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise ;

Considérant que les fonctions exercées satisfont aux conditions fixées par la réglementation susvisée ;

Considérant que Monsieur Raphaël Cagnet, Président de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise a autorisé Monsieur Thomas Bordonali à exercer l'activité accessoire susvisée pour une période d'un trimestre, à raison de deux heures par semaine,

Monsieur le Président expose au comité syndical que compte-tenu de l'organisation actuelle de l'équipe technique du PETR, il est proposé de s'adjoindre d'une mission d'expertise sur les écritures comptables de fin d'année (rattachements, ...) ainsi que sur la préparation budgétaire 2022.

Il propose que cette mission soit assurée par Monsieur Thomas BORDONALI, agent de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une activité accessoire de l'agent et fera l'objet d'un arrêté de nomination, pour son recrutement en tant que vacataire pour le PETR.

*Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :*

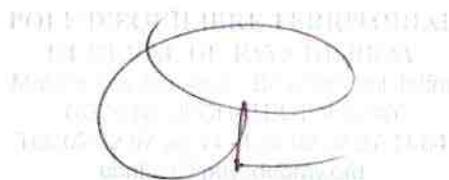
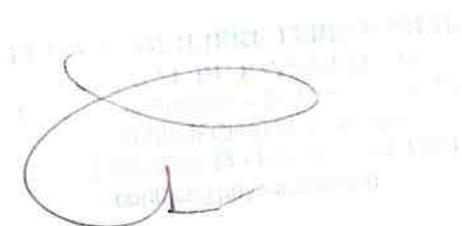
- *De faire appel à une mission d'expertise en accompagnement à la préparation budgétaire 2022 dans le cadre d'une activité accessoire à compter du mois de novembre 2021.*
- *De rémunérer cette activité accessoire à hauteur d'une indemnité forfaitaire égale à 6 000,00 euros (nets) non soumise à contributions sociales, à l'exception de la CSG et de la CRDS. Le paiement de la prestation sera effectué en deux versements : un premier au démarrage de la mission (soit 2 000 euros nets) et le second à l'issue de la phase de conseils (4 000 euros nets) ;*
- *D'inscrire la dépense au budget du PETR du Pays de Bray.*

- *D'autoriser le Président à signer l'arrêté de nomination de Monsieur Thomas Bordonali pour la réalisation de la mission d'expertise, en tant que vacataire, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.*

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,  
Le  
Et de sa publication  
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS





SOUS PREFECTURE  
DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

COLLECTIVITÉ :

PETR DU PAYS DE BRAY  
Maison des services  
Boulevard Maréchal Joffre  
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

DATE D'ENVOI :

03 NOVEMBRE 2021

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR... + date)	Observations éventuelles du pré-contrôle de légalité
D839 - ANIMATION SENSIBILISATION TVB	D839 DU 19/10/2021	
D840 - ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ABC	D840 DU 19/10/2021	
D841 - RECRUTEMENT D'UN CONTRAT DE PROJET DE CATEGORIE A - CADRE D'EMPLOI D'INGENIEUR TERRITORIAL POUR EFFECTUER LES MISSIONS D'ELABORATION D'UN PAT ET D'UNE STRATEGIE D'ECONOMIE CIRCULAIRE	D841 DU 19/10/2021	
D842 - PARTENARIAT AVEC LE GRAND BEAUVAISIS - COOPÉRATION, FILIÈRES INTERRÉGIONALES	D842 DU 19/10/2021	
D843 - ADS OUVERTURE POSTE INSTRUCTEUR	D843 DU 19/10/2021	
D844 - CONTRAT DE TERRITOIRE AVENANT	D844 DU 19/10/2021	
D845 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL - POSTE ADS	D845 DU 19/10/2021	
D846 - OUVERTURE DE POSTE CHARGE DE MISSION MOBILITE	D846 DU 19/10/2021	
D847 - RENOUELEMENT POSTE ASSISTANTE DE COMMUNICATION	D847 DU 19/10/2021	
D848 - CREATION POSTE CHARGE DE MISSION FILIERES COOPERATION INTERREGIONALE	D848 DU 19/10/2021	
D849 - RENOUELEMENT POSTE AGRO-ENVIRONNEMENT CDI	D849 DU 19/10/2021	
D850 - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	D850 DU 19/10/2021	
D851 - DÉCISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°1 BA2 ADS	D851 DU 19/10/2021	
D852 - MISSION D'EXPERTISE BUDGÉTAIRE	D852 DU 19/10/2021	
CONTRAT CDD REMPLACEMENT M. ROCHE MATTHIEU	D779 DU 15/09/2020	

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL  
LE RURAL DU PAYS DE BRAY  
Maison des services - Bd Maréchal Joffre  
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY  
Tél. 02 32 97 55 14 - Fax 02 32 97 11 84  
contact@paysdebray.org

CACHET DE RÉCEPTION DE LA ~~Sous-Prefecture~~ :

REÇU LE  
04 NOV. 2021  
SOUS-PREFECTURE  
DE DIEPPE